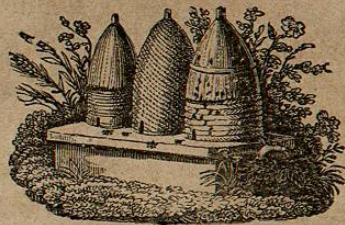


trente ans, s'est englouti dans cette hotte, après avoir dévoré tout ce qui s'était remis debout. La hotte du chiffonnier c'est la grande voirie où viennent se rendre toutes les immondices du corps social. Sous ce rapport, le chiffonnier est un être à part, qui mérite son histoire à part. Le chiffonnier est bien mieux qu'un industriel, le chiffonnier est un magistrat, magistrat qui juge sans appel, qui est tout à la fois le juge, l'instrument, et le bourreau.

J'ai oublié bien des petits métiers sans doute. Il en est dont on ne parle pas, et que tout le monde sait. A mon sens, le plus petit des métiers consisterait à vendre la louange, s'il n'y avait pas encore un métier plus petit, qui consiste à l'acheter.

JULES JANIN.



LES TUILERIES.



Lorsque je vis poser des planches pour enclore un certain espace du jardin public, devant le château des Tuileries, je craignis avec tout Paris, que l'on ne gâtât l'œuvre élégante de Philibert de Lorme et de Jean Bullant. Les planches sont tombées, et je reconnais en avoir été quitte pour la peur. Qu'a-t-on vu derrière le rideau de bois? un jardinet dont l'apparition m'a fait cependant assez de plaisir. Puisqu'il n'est jamais question de Dieu, de la Providence, de la religion dans

les discours du trône, dans les discussions de la tribune, dans le préambule des lois; puisque la postérité ne saura si nous étions athées, déistes, païens, chrétiens, catholiques, protestants, saint-simoniens, l'an de merci 1831 du juste-milieu, je l'avouerai, j'ai été aise de retrouver devant le palais des rois, comme devant un presbytère, un petit parterre de curé, ou plutôt d'abbé à gros bénéfices: cela sent du moins les anciens jours. Fortunat nous apprend que la reine Ultrogothe avait dans Paris un boulingrin dont les gazons étaient semés et tondus de la main de son royal époux, Khildebert I, fondateur de l'église de Saint-Germain-des-Prés. L'empereur très-chrétien Charlemagne voulait que l'on cultivât, dans ses jardins, toutes sortes d'herbes, à savoir: des lis, des roses, du fenugrec, de la sauge, des coliques, des citrouilles, de la barbe de Jupiter, etc. *Volumus quod in horto omnes herbas habeant, id est: Lilium, rosas, fœnigræcum, salviam, coliquintidas, pepones, Jovi barbam, etc.* Louis XIV, parlant de Charlemagne, disait que les princes de sa maison (de la maison de Louis XIV, dans laquelle il comprenait Charlemagne) avaient toujours pensé que la limite naturelle de la France au nord-est et au nord, était la rive gauche du Rhin: la quasi-légitimité n'a pas la prétention d'aller planter ses choux jusque là,

mais elle tient à l'hortolage intérieur de Karles-le-grand, toutefois en supprimant les lis.

Le verger du Louvre, sous Louis-le-Jeune, était orné d'une vigne. Charles V avait, sur les bords de la Seine, un clos de vingt arpents, avec des tonnelles et des berceaux; nous préférons maintenant les boutiques. Sous François I^{er} les orangers décoraient le *délicieux désert* de Fontainebleau. Liébaut et Nizault, agronomes et médecins, lesquels conseillaient de rendre les fruits purgatifs, en les arrosant avec des drogues purgatives, eurent enfin pour successeur La Quintinie, qui établit les potagers de Versailles, et Le Nostre, le jardin des Tuileries. « Vous connaissez la manière « de Le Nostre, dit madame de Sévigné; il a laissé « un petit bois sombre, qui fait fort bien. Il a « un bois entier d'orangers dans de grandes « caisses; on s'y promène; ce sont des allées où « l'on est à l'ombre; et, pour cacher les caisses, « il y a, des deux côtés, des palissades, toutes « fleuries de tubéreuses, de roses, de jasmins, « d'œillets. C'est assurément la plus enchantée « nouveauté qui se puisse imaginer. On a fait « revenir le printemps. »

Avant les travaux de ce grand artiste, le jardin des Tuileries ne tenait point au château; il en était séparé par une rue assez large: il avait à l'ouest les murs de la ville et le clos de maî-

tre Renard où venaient boire les élégants de la cour; au midi, le long de la rivière, l'hôtel de mademoiselle de Guise, une maison donnée au Poussin, et la porte de la Conférence; au nord, une suite de couvents. On trouvait dans ce jardin une volière, une garenne, une orangerie bâtie par Henri IV, un bois, un étang, un labyrinthe, un écho formé par une grotte en maçonnerie. Louis XIV vint: après avoir fait raccorder, par Levau et d'Orbay, les masses de Ducerceau avec les constructions de Delorme et de Bullant, il ordonna à Le Nostre de planter le jardin que la suppression de la rue amenait au pied du palais. Écoutons parler Charles Perrault.

« Quand le jardin des Tuileries fut achevé
 « de replanter, et mis dans l'état où vous le
 « voyez: Allons, me dit-il (le ministre Colbert),
 « aux Tuileries en condamner les portes; il faut
 « conserver ce jardin au roi, et ne le pas laisser
 « ruiner par le peuple, qui, en moins de rien,
 « l'aura gâté entièrement. La résolution me pa-
 « rut bien rude et fâcheuse pour tout Paris.
 « Quand il fut dans la grande allée, je lui dis:
 « Vous ne croiriez pas, monsieur, le respect que
 « tout le monde, jusqu'au plus petit bourgeois,
 « a pour ce jardin: non seulement les femmes
 « et les petits enfants ne s'avisent jamais de cueil-

« lir aucune fleur, mais même d'y toucher: ils
 « s'y promènent tous comme des personnes rai-
 « sonnables: les jardiniers peuvent, monsieur,
 « vous en rendre témoignage: ce sera une afflic-
 « tion publique de ne pouvoir plus venir ici se
 « promener, surtout à présent que l'on n'entre
 « plus au Luxembourg ni à l'hôtel de Guise. Ce
 « ne sont que des fainéants qui viennent ici, me
 « dit-il. Il y vient, lui répondis-je, des personnes
 « qui relèvent de maladie pour y prendre l'air:
 « on y vient parler d'affaires, de mariages et de
 « toutes choses qui se traitent plus convenable-
 « ment dans un jardin que dans une église, où
 « il faudra à l'avenir se donner rendez-vous. Je
 « suis persuadé, continuai-je, que les jardins des
 « rois ne sont si grands et si spacieux, qu'afin
 « que tous leurs enfants puissent s'y promener.
 « Il sourit à ce discours, et dans ce même temps
 « la plupart des jardiniers des Tuileries s'étant
 « présentés devant lui, il leur demanda si le
 « peuple ne faisait pas bien du dégât dans leur
 « jardin. Point du tout, monseigneur, répondi-
 « rent-ils presque tous en même temps, ils se con-
 « tentent de s'y promener et de regarder: ces
 « messieurs, repris-je, y trouvent même leur
 « compte, car l'herbe ne croît pas si aisément
 « dans les allées. M. Colbert fit le tour du jardin,
 « donna ses ordres, et ne parla point d'en fermer

« l'entrée. J'eus bien de la joie d'avoir, en quel-
 « que sorte, empêché qu'on n'ôtât cette prome-
 « nade au public. Si une fois M. Colbert eût fait
 « fermer les Tuileries, je ne sais pas quand on
 « les aurait rouvertes. Cette dureté aurait été
 « louée de toute la cour, qui ne manque jamais
 « d'applaudir au ministre, particulièrement quand
 « il paraît y avoir du zèle pour le plaisir du
 « prince. »

Voilà ce que, sous le règne du grand roi, se disaient, en se promenant à travers le chef-d'œuvre récent de Le Nostre, le grand ministre Colbert et Charles Perrault, lequel avait donné à son frère l'idée de la colonnade du Louvre. Je ne sais pas ce que se disent, sous le roi-citoyen, les Colbert du temps et les Perrault du jour, à l'aspect du superbe saut de loup qui forclot les Parisiens d'une partie de leur promenade. Au surplus, du temps de Louis XIII et de Louis XIV, l'entrée du jardin n'était permise au petit peuple que le jour de la Saint-Louis; et, malgré l'assertion des jardiniers, des désordres graves arrivaient assez fréquemment. Sauval qui parle de cette promenade avant les plantations de Le Nostre, assure que le *labyrinthe* était célèbre par les *prouesses des amants*. Un jour la livrée se mit en goguettes: violant ses serments de fidélité (peccadille dont elle est coutumière), elle mal-

trahait indécemment les grandes dames qu'elle servait, et qui prenaient leurs ébats aux Tuileries.

Bien que le dessin principal de Le Nostre soit demeuré, il a cependant été altéré dans quelques parties. La judicieuse et admirable idée de l'artiste, qui consiste à n'avoir planté le bois qu'à quatre-vingt-deux toises de la façade du palais, reste entière; mais dans le bois même se sont opérés des changements: les encadrements de charmille n'existent plus; une salle de spectacle remplacée par un jeu de mail, a été rasée; le pont tournant a disparu; Buonaparte a élevé ou achevé les deux terrasses en fer à cheval, ou à larges rampes orbiculaires qui terminent le jardin du côté de la place Louis XV; la grille qui le ferme du côté de la terrasse des Feuillants, au bord de la rue nouvelle de Rivoli, ne compte que peu d'années. Dans l'ancien plan, les deux massifs de marronniers étaient liés au château par des ifs taillés en pyramides, mêlés aux vases et aux statues, et dont l'effet architectural était très-bon: les orangers, les lauriers-roses, les grenadiers en caisse, ne les remplacent, pendant l'été, que médiocrement.

Il y a loin de tout cela à notre jardinet; mais soyons justes envers tout le monde; ce jardinet qui barre effrontément la voie publique, ne sera peut-être pas si laid qu'il en a l'air: il se pré-

sente avec quelque chose d'innocent et de bonasse propre à désarmer la critique. Qui sait même si des arbustes à fleurs et des groupes de marbre qui atteindront la base de l'architecture, sans masquer les portiques et les colonnes, n'auront pas quelque agrément ?

Toutefois ce parterre, en couvrant la pente de cinq pieds quatre pouces, que Le Nostre avait habilement divisée en deux terrasses parallèles, pour servir d'exhaussement et de gradins au palais, diminuera à l'œil la hauteur du palais déjà trop bas pour la longueur de sa ligne d'architraves. En tenant le spectateur éloigné, ce parterre empêche encore de voir le profil de l'édifice, et le détail des ornements des frises et des colonnes.

Quant à la symétrie, elle n'a jamais été complète dans le jardin. Les deux premiers bassins encadrés dans les gazons, n'ont point de correspondants; la terrasse du bord de l'eau n'est point en rapport avec la terrasse des Feuillants. Il n'en est pas moins vrai que l'idée de raser la première afin d'ouvrir une allée en face du pavillon de Flore, semblable à celle du pavillon Marsan, serait désastreuse. Au niveau de la rivière, les promeneurs ne la verraient plus; ils ne jouiraient plus de la perspective aérienne et linéaire au-dessus de Chaillot et du Champ-

de-Mars; une grille le long du quai mettrait dans le jardin les boueuses et hideuses voitures de Saint-Cloud et de Marly avec leurs haridelles au long cou, leurs carrossées de marchands de bœufs, et leurs cochers en bonnets de coton. Mieux vaudrait, selon moi, décorer la terrasse du bord de l'eau comme je l'indique dans le *Post-Scriptum* de ma lettre ci-après. Somme toute, si ces tripotages, ces dérangements mesquins, ces fantaisies de guinguetiers, laissaient jusqu'à minuit un étroit passage aux piétons, entre les cuisines de S. M. et les marguerites de son architecte, il y aurait reconnaissance d'un droit, et légère compensation aux quelques cent mille francs que les contribuables paieront en dernier résultat pour cette bourgeoise besogne.

Au surplus, ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a fait des plans pour l'embellissement et l'agrandissement des châteaux du Louvre et des Tuileries. Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, auteur des mémoires de Gaspard son père, est un des hommes de la fin du seizième siècle qui ressemble le plus aux hommes du dix-neuvième. On trouve dans ces mémoires d'un ligueur et d'un gentilhomme mécontent, la plupart des idées modernes sur la France, sur la liberté et sur la société en général. Il parle de tout et à propos de tout. Ce qu'il dit sur le Louvre et les